La sépulture des évêques en Italie du nord au Xe siècle

Jean-Charles Picard

▶ **To cite this version:**

Jean-Charles Picard. La sépulture des évêques en Italie du nord au Xe siècle. Cahiers du CRATHMA (Centre de recherche sur l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge), 1987, Xè siècle. Recherches nouvelles, VI, pp.35-38. hal-02911751

HAL Id: hal-02911751
https://hal.science/hal-02911751

Submitted on 4 Aug 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA SÉPULTURE DES ÉVÊQUES EN ITALIE DU NORD AU Xe SIECLE

Le Xe siècle est caractérisé en Italie du Nord par la prédominance presque exclusive de la cathédrale comme lieu d'inhumation des évêques. C'est l'aboutissement d'une évolution qui s'est amorcée à la fin de l'Antiquité. On sait que la règle traditionnelle interdisait d'enterrer dans la cité, c'est-à-dire à l'intérieur de la limite sacrée du *pomoerium,* qui coïncide alors en pratique avec la muraille urbaine. Or, à partir du IVe siècle, cette règle ne va plus de soi, et la législation impériale doit en rappeler périodiquement l'existence. La peur, le dégoût des morts n'est plus une réaction instinctive, et l'interdiction traditionnelle semble désormais ressentie comme une coutume obsolète. Cependant, à la différence de ce qui se passe, par exemple, en Afrique du Nord, la sépulture en ville ne devient pas immédiatement un phénomène massif. Pour nous en tenir aux évèques, nous devons constater qu'il n'existe pas d'exemple sûr de sépulture à l'intérieur de la cité avant l'inhumation de l'archevêque Maximianus de Ravenne à San Andrea en 557. Jusque dans les années 80 du VIIIe siècle, les tombes épiscopales à l'intérieur de la cité restent d'ailleurs relativement rares. Cela tient sans doute au désir des évêques de reposer *ad sanctos.* Or les sanctuaires consacrés aux martyrs et construits au-dessus ou à proximité de leur tombe se trouvaient nécessairement dans les nécropoles antiques, et même les basiliques consacrées avec des reliques avaient été édifiées pour la plupart hors des murs de la ville, à proximité des routes qui y conduisaient.

L'inhumation des évêques dans leur cathédrale semble avoir été assez fréquente, dès les VIIe-VIIIe siècles, dans les deux provinces ecclésiastiques de Grado et de Cividale, héritières de la province antique unique d'Aquilée. Depuis qu'ils se sont réfugiés à Grado en 569, les patriarches sont inhumés dans leur cathédrale, Santa Eufemia; leurs tombes ont toutes disparu, mais on voit encore dans une annexe de cette église la tombe de Marcianus, un évêque réfugié peut-être venu de Rhétie. Notons tout de même que Grado n'était pas une *civitas,* mais un simple *castrum:* l'interdiction traditionnelle d'inhumer à l'intérieur du *promoerium* ne lui était sans doute pas applicable. On connaît d'autres cas d'évêques de cette région inhumés dans leur cathédrale, à Ceneda — un siège qui venait d'être fondé — au VIIIe siècle, à Cividale au IXe siècle, à Padoue enfin. Dans la province ecclésiastique de Milan, on sait que deux évêques de Pavie furent enterrés chacun dans une des deux cathédrales à la fin du VIIe et au début du VIIIe siècle; à Brescia au VIIIe siècle, se sont également deux évêques qui sont inhumés dans le groupe épiscopal, l'un devant le baptistère, l'autre devant la porte de la cathédrale Santa Maria. On ne connaît pas d'inhumation épiscopale dans la cathédrale pour la province de Ravenne, sur laquelle nous n'avons, il est vrai, que très peu d'informations.

Ce mouvement, encore timide, de pénétration des sépultures épiscopales dans la cité et dans la cathédrale est freiné à la fin du VIIIe siècle et pendant la plus grande partie du IXe siècle par le regain de faveur dont jouissent alors les saints locaux. C'est ainsi qu'entre le milieu du VIIIe siècle et le début du Xe siècle, la plupart des évêques de Milan sont inhumés à Saint-Ambroise; parmi les évêques qui font exception à cette règle, signalons au moins Angilbertus 1er (+ 823), le premier pontife milanais déposé dans la cathédrale de Santa Maria. De même, les évêques de Brescia abandonnent momentanément le groupe épiscopal entre la fin du VIIIe siècle et 840, pour élire sépulture dans les deux sanctuaires des martyrs Faustin et Jovite.

Cependant, la cathédrale finit par l'emporter et devient le lieu de sépulture normal des évêques. Pour le Xe siècle, nous avons connaissance de tombes épiscopales dans les cathédrales de Milan, Brescia, Côme, Parme et Plaisance, Vérone, Cividale (un des patriarches est même inhumé à Aquilée), et nous ne pouvons citer que deux villes qui fassent exception à cette règle: le seul évêque de Verceil du Xe siècle dont le lieu de sépulture soit connu repose hors les murs, à San Eusebio qui, notons le, va devenir cathédrale aux dépens de la cathédrale antique, Santa Maria, située à l'intérieur de la cité. Ici, le sanctuaire du saint local, à la fois évêque et martyr, réussit à monopoliser toutes les fonctions religieuses. Acqui constitue la seconde exception; ici se perpétue une situation archaïque, car les évêques du Xe siècle sont déposés dans des sanctuaires suburbains

consacrés aux Apôtres, San Pietro et San Giovanni. A Milan, la seule ville où nous connaissons le lieu de sépulture de tous les évêques du Xe siècle, nous constatons qu'on rencontre tout de même quelques exceptions à la règle de l'inhumation dans la cathédrale: un évêque est enterré à San Nazaro et un autre, déposé de son siège, il est vrai, depuis plusieurs années, dans la petite église urbaine de San Giorgio al Pozzo Bianco. Le trait dominant de la période reste néanmoins l'inhumation massive des évêques dans leur cathédrale.

Une fois le constat établi, il reste à trouver, expliquer ce choix. On peut penser, d'abord, que l'évêque souhaitait reposer là où il avait siégé, dans *son* église. Belle image que celle de l'évêque en charge officiant, ou délibérant en son synode, entouré de la cohorte de ses prédécesseurs présents dans leurs tombes. Que telle ait été la conception de certains évêques des IXe-Xe siècles, c'est ce que manifestent les translations collectives dans la cathédrale des corps des plus anciens évêques de la cité, inhumés jusque là dans les sanctuaires suburbains. Au Mans, vers 840, on transporte à la cathédrale les corps des évêques inhumés hors les murs à Saint-Victor et à Saint-Julien. Cette translation s'accompagne d'une intense activité historiographique à la gloire de l'épiscopat local avec la rédaction de *Gesta episcoporum.* A Naples, l'évêque Iohannes IV (842-849) retire de la catacombe de San Gennaro pour les amener dans une de ses cathédrales, la *Stephania,* les corps de neuf des dix-huit premiers pontifes de la cité; il les fait déposer sous des *arcosolia* où étaient peints leurs portraits, reproduisant la disposition qui était celle de la « basilique des évêques » où ils reposaient dans la catacombe. Les Lombards de Bénévent étaient venus dérober, quelques années plus tôt, le corps de S. Janvier qui se trouvait juste en dessous de ces sépultures épiscopales: en transférant en ville le corps de ses évêques, Naples défendait son capital de reliques, témoignage de ses origines chrétiennes et garant de sa survie dans le monde présent. Le mouvement se poursuit au Xe siècle, puisque c'est le 14 mars 935 qu'a lieu la translation dans le Dôme de Mayence des dix premiers évêques de la ville.

Des translations du même genre ont eu lieu en Italie du Nord, mais elles n'ont pas la même importance. Elles concernent surtout des évêques isolés, les plus célèbres étant Syrus de Pavie et Filastrius de Brescia dont les translations datent du second quart du IXe siècle, et sont suivies de la rédaction de textes hagiographiques. Or ces deux villes ont une cathédrale double, et l'on s'aperçoit que l'église où fut déposé le saint évêque n'attire pas spécialement les tombes épiscopales. On ne connait qu'une translation collective, en 965 et dans les années suivantes, celle de Probus et de neuf autres parmi les premiers évêques de la cité; leurs corps sont ramenés de Classe, devenu un désert. Là aussi un texte perpétue le souvenir de l'événement et célèbre la gloire des saints évêques. Mais nous ne pouvons mesurer le retentissement de cette translation sur la topographie des tombes épiscopales, car nous ignorons tout des lieux de sépulture des évêques de Ravenne entre 788 et 1044. D'une manière générale, le culte collectif des premiers évêques de la cité ne commence en Italie du Nord que dans les dernières années du Xe siècle, et n'explique pas le choix de la cathédrale comme lieu de sépulture privilégié des évêques au Xe siècle.

S'il est une sainte protection que les évêques recherchent en se faisant inhumer dans la cathédrale, c'est plutôt celle de la Vierge. Certes, beaucoup de cathédrales lui sont consacrées, et les évêques inhumés là se retrouvent automatiquement placés, qu'ils l'aient cherché ou non, sous sa protection. Cependant, dans deux au moins des villes où il existe une cathédrale double, à Milan et à Pavie (où, il est vrai, on ne connaît qu'une sépulture épiscopale pour les IXe-Xe siècles), on ne trouve d'évêques inhumés que dans l'église mariale; en revanche, à Brescia, Santa Maria et San Pietro comptent le même nombre de tombes épiscopales. Enfin, deux épitaphes d'évêques enterrés dans leur cathédrale, celles d'Angilbert 1er de Milan, mort en 823, et de Notker de Vérone, mort en 928, invoquent nommément la « mère des croyants ».

Mais l'explication première du rôle désormais joué par la cathédrale comme lieu de sépulture des évêques est à chercher dans une modification de la hiérarchie des moyens de salut. Jusque là, on considérait que le plus sûr moyen d'assurer son salut dans l'au-delà était de se faire inhumer tout près d'un corps saint ou de reliques dont émanait une puissance *(virtus)* capable de sanctifier, au sens littéral du terme, le corps — et l'âme — de ceux dont la dépouille était placée dans le champ de ce rayonnement. Or, dans les années quatre-vingt du VIIIe siècle, on voit apparaître une nouvelle préoccupation: le défunt souhaite désormais surtout qu'on prie Dieu pour son salut, qu'on célèbre la messe pour lui. On voit surgir, dans le formulaire des épitaphes épiscopales, l'appel à la prière des passants, dans des termes d'ailleurs classiques: *Siste, viator!* Parfois l'épitaphe dicte au passant le texte de sa prière: qu'il demande à Dieu de pardonner ses pêchés au défunt et de lui

accorder la vie éternelle.

Mais la prière des passants n'est qu'un pis-aller. Les évêques d'Italie du Nord recherchent aussi, ce qui n'est guère original, la prière des pauvres, pour lesquels ils prévoient des distributions d'aumônes au jour anniversaire de leur mort. Plus remarquables sont les actes qui nous révèlent les dispositifs souvent complexes mis en place par les évêques pour s'assurer les prières d'une communauté de clercs. Il est notable que les évêques de l'Italie du Nord, où les monastères urbains sont d'ailleurs plus rares qu'en Gaule, n'ont guère confiance dans la prière des moines. A Brescia, l'évêque Rampertus établit en 841 des moines à San Faustino Maggiore où il est enterré: à notre connaissance, aucun de ses successeurs des IXe-Xe siècles ne l'imite. A Milan, où l'archevêque Petrus avait installé une communauté monastique à Sant'Ambrogio dans les dernières années du VIIIe siècle, les évêques renoncent à partir de 918, et à la prière des moines, et à la protection de S. Ambroise: Fallait-il que soit grand l'attrait d'une inhumation à la cathédrale! Cette attitude de l'épiscopat italien est d'autant plus frappante qu'au même moment, de l'autre côté des Alpes, le formidable essor de Cluny et la nouvelle orientation du monachisme sont soutenus par le développement de la prière monastique pour les défunts. Les évêques d'Italie du Nord ne font pas reposer leur espoir de salut sur la prière d'intercesseurs sanctifiés par la vie monastique. D'un autre côté, il ne semble pas que la règle de vie canoniale fixée par le concile d'Aix ait été suivie dans cette région avec plus d'enthousiasme qu'en Gaule, et parmi les évêques inhumés dans leur cathédrale, nous n'en connaissons qu'un, Vibodus de Parme (+ 895) qui ait réformé le chapitre cathédral. Ces évêques font tout simplement confiance à leurs chanoines parce que ce sont des hommes qu'ils connaissent bien, qui les ont secondé aussi bien dans la célébration liturgique que dans l'administration du diocèse, avec lesquels ils ont des liens quasi vassaliques. En demandant aux chanoines de prier pour eux, ils n'oublient d'ailleurs pas de leur faire une donation, le «bienfait» appelant en réponse le «service» de la prière.

Paradoxalement, on a l'impression que les évêques n'ont malgré tout qu'une confiance limitée dans l'efficacité de ces prières canoniales. En tout cas, ils cherchent à s'assurer des prières d'un autre type en fondant dans la cathédrale elle-même un autel consacré à un saint qui devient leur intercesseur particulier. Ils sont inhumés devant cet autel qui est desservi par un chapelain doté d'un bénéfice. Ce chapelain peut être un des chanoines, ou être choisi par ces derniers, et il est chargé de dire la messe pour le défunt, et d'invoquer le saint auquel est consacré l'autel, pour que celui-ci intercède à son tour auprès de Dieu. On a le sentiment que le lien personnel établi entre lui et le chapelain par le bénéfice qu'il lui concède paraît plus solide à l'évêque que celui qui existe entre lui et la communauté coloniale.

Enfin, on voit certains évêques se tourner vers les groupes de clercs subalternes qui, dans les cathédrales italiennes, aidaient les chanoines dans leurs diverses fonctions. Moins privilégiés que les chanoines, moins nantis qu'eux, ils seraient, pouvait-on penser, plus reconnaissants à l'évêque de ses générosités, et ils prieraient avec plus de ferveur pour son salut.

L'étude de la sépulture épiscopale en Italie du Nord au Xe siècle nous permet de saisir l'évolution des moyens auxquels recourent les chrétiens pour assurer le salut aux défunts. La croyance en l'efficacité physique du rayonnement des reliques perd de sa force: c'est le déclin de l'inhumation *ad sanctos,* on ne cherche plus prioritairement la proximité par rapport aux corps saints. La valeur accordée aux reliques connaît une dévaluation relative, qui va entrainer leur inflation. Désormais, le salut dans l'au-delà s'acquiert par la prière: prière du simple fidèle, du passant; prière des *pauperes* à qui on fait l'aumone au jour anniversaire du défunt; prière collective des clercs récitant l'office; messes dites à l'intention du défunt, et en particulier les messes dites sur l'autel qu'il a fondé et au pied duquel il repose.

Le vrai problème est de trouver des clercs dont la prière soit efficace. C'est ce qui détermine désormais le choix du lieu de sépulture. Au Xe siècle, en Italie du Nord, les évêques ne font pas confiance aux communautés monastiques, même là où elles existent. Cela tient sans doute à l'importance qu'ils accordent au lien de fidélité personnelle que l'exercice de la fonction épiscopale établissait entre l'évêque et le collège de ses chanoines, lien que renouvelait en l'établissant sur d'autres bases la donation que l'évêque faisait aux chanoines à l'approche de la mort pour qu'eux-mêmes et leur descendants prient pour lui jusqu'à la consommation des siècles. Mais la confiance accordée aux chanoines par l'épiscopat d'Italie du Nord avait, nous l'avons vu, ses limites; elle ne devait aussi durer qu'un temps. Par un brusque retournement de la situation qui annonçait d'autres évolutions spirituelles, la majorité des évêques renonce au début du XIe siècle à la sépulture dans la cathédrale pour se faire inhumer dans des monastères: tardif

triomphe dans cette région des fils de S. Benoît et de l'idée que la prière quasi angélique des moines qui avaient renoncé aux appétits de ce monde était la plus agréable à Dieu.

Jean-Charles PICARD

BIBLIOGRAPHIE

Jean-Charles PICARD

Le souvenir des évêques. La sépulture, les listes épiscopales et le culte des évêques en Italie du Nord, des origines au Xe siècle. (Publication de l'École française de Rome, sous presse).